

PLAN DE DÉNEIGEMENT

Réseau :

300 km
de routes



150 km
de trottoirs



Stationnements
municipaux



1 200
bornes
d'incendie



Début des opérations :



Durée des opérations :



6 h minimum
après la fin des
précipitations de neige

Stratégie de priorisation* :

- I Artères prioritaires déneigées en tout temps**
Lors des grosses tempêtes, il faut intervenir 3-4 fois avant d'intervenir une seule fois sur une rue de quartier (priorité III).
- II Rues collectrices aux quartiers**
Rues donnant accès aux rues de quartier
- III Rues de quartier**
Premiers passages pour permettre la circulation (véhicules d'urgence) et éviter l'accumulation.
Passage de finition la nuit alors que la rue est libérée.

*Critères de priorisation : flux de circulation, accès aux centres de services, écoles, hôpital, entrées/sorties des quartiers, etc.

Surplus de neige?

La Ville met à votre disposition un dépôt à neige, conforme aux normes environnementales.

Procurez-vous un permis aux Travaux publics :
450 370-4820